



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 30 juillet 2010

L'an deux mille dix, le trente du mois de juillet à dix neuf heure, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay le Château.

ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Jacqueline THEVENIN	ABS	Dominique MOREAU	X
Claude MICHEL	X	Gérard REVIDON	X	Serge BERNADON	X
Marc SIGNORET	X	Christine BIOUT	X	Anne-Marie MERY	X
Thierry AUDOUIN	X	Sylvain GAUMET	X	Corinne TREBOSC	X
Françoise POBEAU	X	Virginie LAVALETTE	X	Bernadette ACCOLAS	ABS

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Mme Françoise SCHEEPERS

Point n°1 : Approbation du compte rendu de la réunion du 15 juin 2010

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

Point n°2 : M.S.P.

Thierry AUDOUIN informe les membres du conseil que plusieurs réunions ont eu lieu :

- Deux en présence des représentants de l'ARS (Agence Régionale de Santé), de la commission M.S.P. et des professionnels de santé, ceci dans le but de définir l'organisation interne des professionnels (forme de société, répartition des loyers...)
- Une réunion du comité de pilotage a eu lieu le 20 juillet 2010 avec les maires du Cher, les représentants de l'ARS, Mme de NICOLAÏ, M. LARDY (Directeur du CHSI), les professionnels de santé et les membres de la commission M.S.P. Il s'agissait notamment de définir de l'aspect social et l'implication de la M.S.P. dans l'environnement géographique.

La commission M.S.P. a également reçu un psychologue très intéressé pour intégrer la future structure.

Point n°3 : Eco-Quartier

Thierry AUDOUIN fait part au conseil qu'une réunion de lancement de projet avec l'UBAK (cabinet choisi pour mener l'étude) a eu lieu le 19 juillet.

Le cabinet composé d'un architecte spécialisé HQE (Haute Qualité Environnementale), d'un architecte spécialisé en orientation durable et d'un urbaniste géographe, est venu recueillir les premières informations nécessaires à l'étude.

Une visite sur le site a notamment permis de définir l'implication de ce quartier au sein du village.

Une réunion est prévue le 9 septembre avec les futurs acquéreurs et le compte-rendu du diagnostic est prévu le 21 septembre.

POINT N° 4 : Conseil des sages

Françoise POBEAU propose la mise en place d'un Conseil des Sages. Elle explique qu'il s'agit d'une assemblée composée de personnes de plus de 55 ans, résidant sur la commune qui sont recrutées à partir d'un appel à volontariat.

Le Conseil des Sages est une instance de réflexion, placée sur l'autorité du Maire, qui peut être amené à lui confier un projet intéressant la commune et sur lequel le Conseil des Sages peut apporter un avis.

Le Conseil des Sages est une instance consultative et non un organisme de décision.

POINT N° 5: La crèche

Françoise POBEAU et Anne-Marie MERY ont reçu Mmes angélique CLEMENT et Audrey VIGIGNOL qui sont agents de développement de l'ACEPP, afin de préparer les entretiens qui auront lieu en septembre prochain auprès des différents partenaires du projet : Elus, parents, associations, CHSI, Communauté de communes, assistantes maternelles...

Ces rencontres se dérouleront sur l'ensemble du territoire du Pays de Tronçais et le résultat du diagnostic devrait être posé en fin d'année. Dans le cas où Ainay serait retenu comme siège du projet, il faudra proposer un lieu d'implantation et le financement d'une structure appropriée au projet.

Des subventions accompagneront le projet, mais comme le rappelle, Monsieur le maire, à la condition sine qua non que les demandes soient déposées en tout début d'année, d'où la nécessité d'accélérer les choses.

POINT N° 6 Remparts

L'architecte a eu la mauvaise surprise de découvrir une fragilité dans la structure réalisée il y a une dizaine d'années. Il faut reprendre ces travaux. Un avenant de 230 000 € est demandé.

Le conseil municipal donne son accord et décide d'allonger la durée des travaux de 44 à 56 mois, ce qui permettra d'étaler la dette.

POINT N° 7 : Questions diverses

Aménagement du bourg

Le contrat d'aménagement signé avec le conseil général se termine fin 2011 (il a permis notamment l'aménagement des places).

Monsieur le maire propose de le réactiver afin de poursuivre les travaux rue porte de ville, rue Rambourg et place Paul Guignard.

Subvention

Corinne TREBOSC donne le montant prévisionnel nécessaire à la création de l'USEP pour l'école élémentaire.

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle, ceci dans le but de permettre aux enfants de pratiquer encore plus de sport.

Panneaux photovoltaïques

Gérard REVIDON informe le conseil que le projet est toujours à l'étude.

Traitement des boues

Claude MICHEL informe le conseil que les travaux d'épandage commenceront le 11 août 2010.

Terrain en friche

M. le maire indique qu'après une dernière tentative de négociation à l'amiable, il demandera un constat d'huissier et ordonnera les travaux à la charge des propriétaires.

**Le prochain Conseil Municipal est fixé,
le vendredi 17 septembre 2010 à 19h**

**L'ordre du jour épuisé,
M. le Maire lève la séance.**